

Qu'est ce que l'écotourisme ?

Définition

Le terme « écotourisme » est récent : on estime sa première apparition dans la littérature en 1978, le développement de l'activité elle-même datant d'environ 1990. Le terme apparaît pour la première fois dans la mouvance du développement durable¹. Il s'agit alors de qualifier un tourisme durable et respectueux de l'environnement. L'orientation sur le contact de proximité avec la nature est secondaire.

Au début des années 1990, une vision différente se développe : l'écotourisme comme version moderne du tourisme de nature, moins défini par la conservation des ressources et la minimisation des impacts environnementaux que par les types de contacts avec la nature. Il existe aujourd'hui de nombreuses définitions de l'écotourisme, qui explorent les nuances et les combinaisons possibles entre de ces deux visions.

L'Organisation mondiale du Tourisme permet de concilier ces deux visions, en faisant de l'écotourisme un segment de marché du « tourisme durable ». Ce dernier est défini comme « satisfaisant aux besoins présents des touristes et des régions hôtes, tout en protégeant et en mettant en valeur les opportunités pour le futur. Il conduit à une gestion des ressources qui remplit les besoins économiques, sociaux et esthétiques tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes qui supportent la vie » (OMT, 1988).

Dès lors, le tourisme de nature se définit par l'exploitation touristique d'une ressource naturelle, que cette exploitation ait ou non un caractère durable. La définition de l'écotourisme établie en 1991 par TIES (The International Ecotourism Society) précise l'écotourisme dans la perspective de l'OMT : « l'écotourisme est une visite responsable dans des environnements naturels où les ressources et le bien-être des populations sont préservés ».

On notera que la nature des environnements naturels n'est pas précisément définie. On convient généralement que l'écotourisme se déroule dans un milieu naturel relativement peu perturbé, ce qui peut inclure des habitats plus ou moins dégradés.

Par ailleurs, cette définition est peu précise quant à la nature même de l'activité écotouristique, comme forme particulière de tourisme durable en milieu naturel. On définira l'écotourisme comme une activité à petite échelle favorisant l'observation, l'appréciation, l'interprétation, l'éducation et l'étude du milieu naturel, de ses paysages, de sa faune, de sa flore et de ses habitants (le volet étude pourrait appartenir aussi à ce que l'on appelle le « tourisme scientifique »).

L'écotourisme se distingue alors du tourisme d'aventure, qui se déroule aussi dans un milieu naturel, mais est plutôt associé à un certain danger, lié aux conditions physiques de déplacement ou à des risques inhérents au milieu. Le tourisme

d'aventure revêt différentes formes, allant de l'aventure extrême à l'aventure douce. Dans ce dernier cas, le risque est réduit, mais il subsiste un parfum d'aventure lié au fait que l'expérience sort de l'ordinaire du client. La compatibilité entre l'écotourisme et le tourisme d'aventure n'est donc pas systématique.

Par ailleurs, l'écotourisme peut offrir au client une expérience complémentaire, de type tourisme rural ou tourisme culturel, particulièrement si les rapports de la ruralité ou du patrimoine au milieu naturel peuvent être établis. (Dans sa dimension culturelle propre, l'écotourisme est plutôt centré sur les habitants des milieux naturels. Par définition, le tourisme rural et le tourisme culturel ne se pratiquent pas dans des milieux entièrement naturels).

Le tourisme rural, ou tourisme vert, est un tourisme en milieu rural qui recouvre lui-même différents types d'expériences, comme le tourisme équestre, l'agro-tourisme, le tourisme fluvial...

Le terme patrimoine est pris ici dans son sens large : il intègre toutes les productions d'une culture qui sont reconnues aux niveaux mondial, national, régional ou même local pour leur caractère d'unicité, leur valeur de témoignage ou même simplement pour l'attachement que leur porte la collectivité et qui justifie protection et mise en valeur. Dans le tourisme culturel on peut inclure le tourisme religieux, le tourisme industriel, le tourisme technique (pratiques de métiers ou de techniques traditionnelles).

La définition de l'IUCN (The World Conservation Union), complémentaire de celle du TIES, reprend l'ensemble de ces considérations sous la forme suivante : «L'écotourisme est une visite, responsable au plan de l'environnement, dans des milieux naturels relativement peu perturbés, avec le but d'apprécier la nature (et toute autre dimension culturelle du passé ou du présent), qui fait la promotion de la conservation, qui a un faible impact négatif et qui permet une implication socio-économique des populations locales ».

Grandes destinations écotouristiques

L'écotourisme se développe autour de grandes destinations réputées à l'échelle mondiale, mais aussi autour de projets nationaux ou locaux dont l'aire d'influence est plus limitée. Dans les deux cas, il prend des formes différentes selon les pays, tout en tentant de s'inscrire dans la définition précédente. Il est toujours intimement lié à la qualité et à l'abondance des milieux naturels et des ressources qu'ils supportent. Cette section présente les grandes destinations mondiales et leurs attraits. Elles constituent autant de références par rapport auxquelles il est possible de mieux comprendre les forces et les faiblesses du lac Saint-Pierre et de positionner son offre écotouristique.

Si nombre de pays africains (Afrique du Sud, Mozambique, Zimbabwe, etc.) s'ouvrent actuellement à l'écotourisme, deux pays marquent fortement le marché :
- Le Kenya a été l'une des premières destinations écotouristiques. Sa réputation s'est construite autour du spectacle animalier majestueux qu'offrent ses troupeaux d'éléphants et autres animaux sauvages.

- La Tanzanie et la flore remarquable qui entoure le Kilimandjaro, les rhinocéros et la variété de grands prédateurs contribuent à la réputation de ce pays comme destination écotouristique.

Plusieurs pays d'Amérique Latine orientent leur développement touristique vers la mise en valeur et la préservation des écosystèmes; parmi ceux-ci on peut citer :

- Le Costa-Rica qui, avec le Kenya, constitue l'une des premières destinations écotouristiques reconnues. La célébrité de ses trente quatre réserves et parcs s'est construite autour de la diversité des paysages (volcans, forêts, plages) et de la présence d'espèces animales et végétales exceptionnelles (oiseaux, tortues, orchidées).
- Le Belize possède l'une des plus grandes barrières de corail au monde, ainsi que l'une des plus importantes populations de jaguars.
- Le Brésil recèle des écosystèmes et des espèces fauniques et floristiques uniques, les plus célèbres étant situés dans le bassin de l'Amazone.
- L'Équateur doit sa célébrité écotouristique aux îles Galapagos et à sa faune unique.
- Le Mexique possède 96 espaces naturels protégés témoignant de l'immense biodiversité de sa faune et flore.
- Le Venezuela et la Colombie abritent plusieurs écosystèmes reconnus pour leur biodiversité.

L'Amérique du Nord abrite des écosystèmes exceptionnels :

- Le Canada compte 38 parcs nationaux et quatre aires de conservation marine. L'immensité des étendues sauvages, la présence de grands prédateurs, les concentrations d'oiseaux, ainsi que le passage des grands mammifères marins participent aux attraits du Canada comme destination écotouristique.
- En tant que premier marché émetteur de clientèle écotouristique, les États- Unis sont également fortement réputés pour la diversité de leur faune et flore, ainsi que pour la splendeur de leurs espaces sauvages, allant du climat polaire au climat tropical.

Parmi les destinations écotouristiques de prédilection en Asie et en Océanie on peut mentionner :

- L'Australie, la démesure de ses étendues semi-désertiques, sa grande barrière de corail et ses espèces endémiques étonnantes (dont les marsupiaux) permettent à ce continent de figurer parmi les destinations écotouristiques de premier ordre.
- Le Népal et la fascination qu'exercent le toit du monde et la chaîne himalayenne, la fragilité et la spécificité des écosystèmes, contribuent à la réputation écotouristique de ce pays.
- La Chine, en s'associant avec des ONG (WWF principalement) pour la préservation de sa population de pandas, s'est également ouverte au développement écotouristique.
- Les nombreuses îles de la Polynésie (Nouvelle Calédonie, Hawaii), de l'Indonésie (Java, Sumatra, Bornéo, Philippines, Nouvelle Guinée) et la presque-île de la Malaisie détiennent, du fait de leur exceptionnelle biodiversité, un capital écotouristique important.

Le positionnement des pays européens dans le marché écotouristique est assez récent. Le développement écotouristique s'articule autour des derniers « spécimens »

d'espaces vierges (haute montagne, milieux humides, régions circumpolaires et Europe de l'Est), et autour de :

- la préservation d'écosystèmes fruits de la relation harmonieuse de l'homme avec son environnement (étage montagnard, marais irrigué, etc.)
- la conservation et la protection d'espèces sauvages (grand tétras, faucons, orchidées, etc.) ou de races et de variétés domestiques (chevaux, bovins, fruits, fleurs, etc.)
- la réintroduction d'espèces (loup, lynx, bison d'Europe, ours, etc.).

Dernière grande destination, l'Antarctique. L'engouement pour cette destination puise ses sources dans la fascination qu'exerce ce milieu hostile à l'établissement de l'être humain. La capacité de charge limitée de cet environnement exige aussi un tourisme responsable et le respect d'une éthique dans le développement touristique. Dans ce cadre, les voyageurs, en collaboration avec les scientifiques et environnementalistes, ont élaboré des codes de conduite à l'intention des visiteurs (exemple : « n'apporter aucun aliment à terre »). Cette destination est principalement proposée sous forme de produit de croisière.

Industrie de l'écotourisme

À l'image des écosystèmes qui sous-tendent relations et interactions, l'industrie écotouristique se caractérise par la souplesse des réseaux et l'importance du maillage entre les acteurs (gouvernements, ONG, centres de recherche, voyageurs, etc.).

La présence et l'influence des organisations environnementales marquent fortement cette industrie : clientèle recrutée dans les réseaux environnementaux, voyageurs souscrivant à des chartes et codes de déontologie environnementale, mise en valeur des sites par l'apport financier, médiatique ou scientifique des organisations environnementales et par leur coopération à l'aménagement et à l'interprétation.

- La World Tourism Organization (WTO) estime à 7 % des dépenses liées aux voyages internationaux les dépenses liées aux voyages « nature ».
- Le taux de croissance du tourisme international est de 4 % par année. Les voyages « nature » croissent à un taux variant entre 10 % et 30 %.
- La WTO estime que les voyages « nature » et l'écotourisme compte pour 20 % des voyages internationaux.
- Les touristes « nature » visitent une destination pour être en contact avec la nature. Les touristes « fauniques » (wildlife-related visitors) visitent une destination pour observer la vie faunique et floristique (par ex. : ornithologues).
- En 1994, 524.8 millions de voyages internationaux se sont déroulés. De ce nombre de 211 à 317 millions étaient des voyages « nature » et de 106 à 211 millions étaient des voyages « fauniques ».